

**Des nouvelles de votre fédération :
La pratique de l'activité motoneige sera différente pour la saison 2020-2021**

Terrebonne, le 3 novembre 2020 – Comme pratiquement toutes les sphères de nos vies actuellement, la pratique de l'activité motoneige sera appelée à être différente pour la saison 2020-2021. Comme les événements des derniers mois nous l'ont clairement démontré, la gestion de la pandémie fait en sorte que nous vivons dans un monde on ne peut plus dynamique, notamment en ce qui a trait à notre accès aux services. Lorsque la saison motoneige débutera, il faudra adapter la pratique aux conditions qui prévalent et il appartiendra à chaque motoneigiste de s'assurer que son itinéraire est sécuritaire. De façon concrète, cela exigera une approche prudente et proactive le temps venu de planifier et exécuter ses sorties. Il est recommandé de prévoir vos arrêts et de confirmer que les établissements que vous désirez visiter seront ouverts. Si certains commerces touristiques sont fermés, d'autres seront ouverts. Il faudra profiter de ces derniers et possiblement planifier des randonnées en boucle à partir de ceux-ci, par exemple. Il s'agit d'une solution pragmatique et d'un compromis parfait pour le motoneigiste touriste qui veut découvrir de nouveaux endroits sans être encombré des aléas des fermetures.

La FCMQ est consciente que les restrictions en place peuvent altérer la pratique de l'activité motoneige comme nous la connaissons depuis plusieurs années. Comme partout ailleurs, les commerces de restauration et d'hébergement, y compris les restos-bars et les autres services qui accueillent les motoneigistes, doivent se conformer aux consignes et directives de la santé publique. De son côté, la FCMQ prendra tous les moyens à sa disposition pour tenir la communauté informée sur l'évolution du réseau de sentiers. Dans le cas particulier des relais/refuges sous la gestion des clubs, l'information sera acheminée via les clubs à la FCMQ qui mettra à jour les informations sur ses différentes plateformes. Chaque acteur dans le milieu a son rôle à jouer et la FCMQ, ses clubs et bénévoles invitent tous les intervenants à rester à l'affût du statut opérationnel des différents commerces de leurs régions et à informer les motoneigistes des développements de ceux-ci. La diffusion fréquente de l'information sur les développements commerciaux sera un élément sécuritaire pour les motoneigistes, qui pourront ainsi planifier adéquatement leurs déplacements sans mauvaise surprise en cours de voyage.

Enfin, le lien entre le nombre de cas de COVID-19 dans nos communautés respectives et les libertés que nous avons est clair et direct : plus il y a de cas, plus les restrictions sont sévères. Il s'ensuit que chacun d'entre nous doit emboîter le pas des consignes de la santé publique afin de faire diminuer les infections et, ultimement, nous permettre de récupérer une certaine normalité et ainsi reprendre une plus ample latitude d'activité.

À propos de la FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec est un organisme à but non lucratif comptant plus de quarante-six années de service. Elle est vouée au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige dans tout le Québec. La FCMQ veille à la défense des intérêts de ses 198 clubs membres et de leurs 100 000 membres motoneigistes, comme de toutes les personnes, qu'elles soient initiées ou non-initiées à la motoneige ou encore simples touristes. Plus de 4 500 bénévoles consacrent chaque année près de 800 000 heures à l'entretien du réseau provincial de sentiers de motoneige.